

Juin 2012

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

Accidentologie des **cyclistes** pour la période **2007-2011** sur le territoire **d'Angers Loire Métropole**



Direction Départementale des Territoires de Maine et Loire

Observatoire Départemental de Sécurité Routière

Table des matières

Résumé de l'étude.....	3
Définitions :.....	5
Accidentologie des cyclistes sur le territoire d'ALM entre 2007 et 2011	
1-Des accidents très urbains :.....	7
2-Temporalité :.....	9
3-Les usagers impliqués:.....	11
4-Circonstances sur 5 ans :.....	13
Annexe 1.....	14

Résumé de l'étude

Suite à une recrudescence en 2010 du nombre d'accidents de la circulation impliquant un cycliste, l'Observatoire Départemental de Sécurité Routière de Maine et Loire a réalisé une étude sur 5 ans (2007-2011) sur l'accidentalité des cyclistes sur le territoire d'Angers Loire Métropole (Agglomération d'Angers).

Il en ressort que la proportion d'accidents corporels impliquant un vélo est en augmentation depuis 5 ans par rapport à l'ensemble des accidents corporels de la circulation du département, tous usagers confondus.

Les accidents corporels impliquant un cycliste se produisent essentiellement en ville et sont rarement mortels (5 tués en 5 ans).

Ces accidents se produisent essentiellement aux heures de pointe au printemps et à l'automne.

Ils impliquent majoritairement des jeunes de moins de 35 ans (50% des cyclistes impliqués).

Les moins de 25 ans et les plus de 65 ans présentent un sur-risque dans les accidents graves (où le cycliste est blessé hospitalisé ou tué).

Cette étude a aussi permis de mettre en lumière :

- que la maniabilité du vélo par le cycliste était souvent en cause dans les accidents; 1 accident sur 4 implique un cycliste seul (sans tiers impliqué),
- que la visibilité du cycliste **de jour** par les autres usagers est faible, comme pour les 2 roues motorisés. Les véhicules tournant à droite ou à gauche ne perçoivent pas le cycliste qui circule à proximité, notamment en giratoire, d'où un nombre de collisions important.

L'impact du défaut d'éclairage comme facteur de risque d'accident n'a pu être confirmé (pas plus d'accidents recensés pendant les périodes de faible luminosité)

Définitions

Les définitions qui suivent sont celles de l'observatoire national de la sécurité routière :

Un **accident corporel** (mortel ou non mortel) de la circulation routière :

- provoque au moins une victime c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;
- survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;
- implique au moins un véhicule.

Gravité ou **indice de gravité** : nombre de tués pour 100 accidents.

Tué : À compter du 1er janvier 2005, toute personne qui décède sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident. Un coefficient multiplicateur de 1,069 est donc appliqué aux tués avant 2005, afin de les comparer avec ceux d'après 2005.

Blessé Hospitalisé (BH) : À compter du 1er janvier 2005, victime admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures.

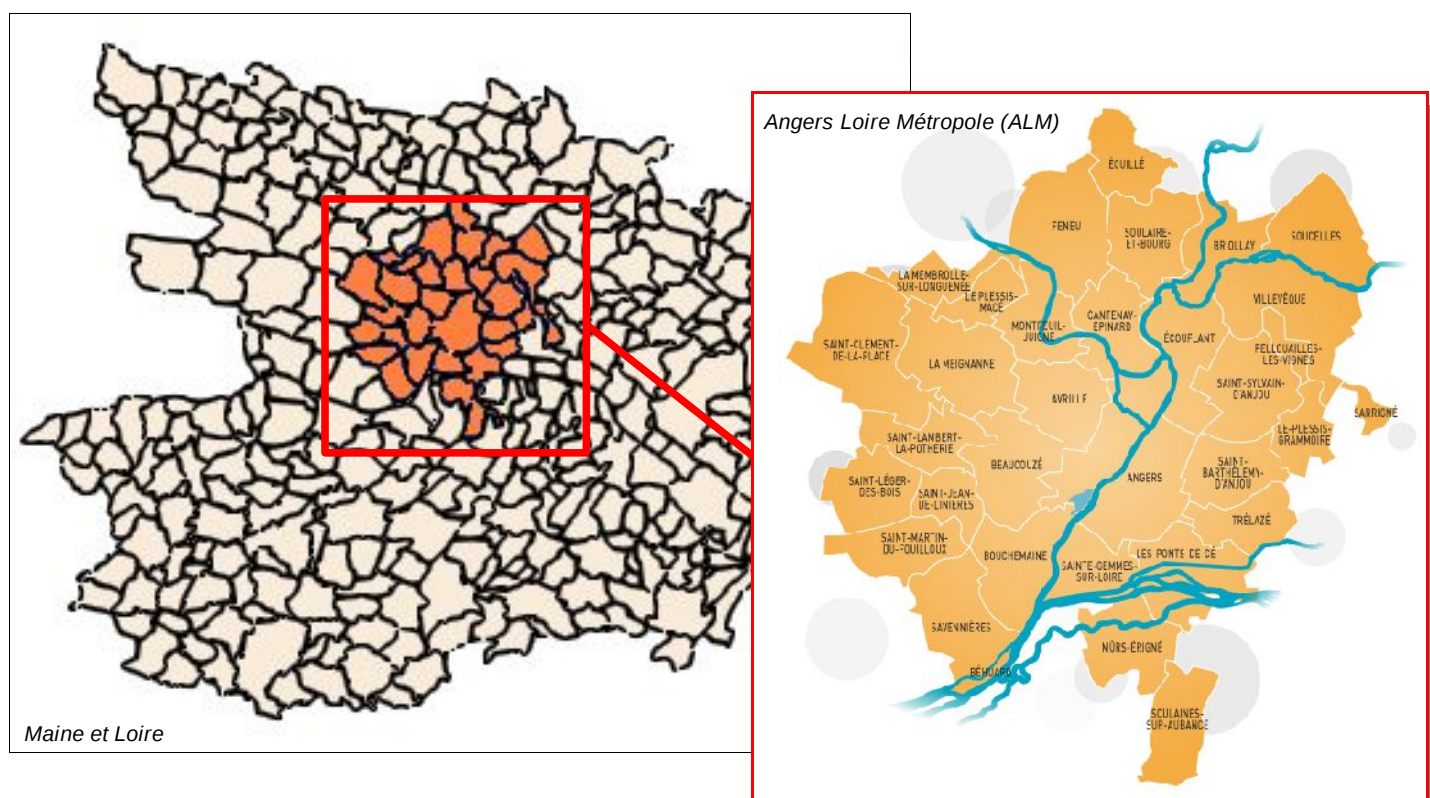
Blessé Non Hospitalisé (BNH) : personne dont l'état a nécessité des soins médicaux, mais pas d'hospitalisation ou une hospitalisation de moins de 24 heures.

Termes particuliers :

Victimes graves (VG) : tués + blessés hospitalisés.

Accident grave : accident de la circulation dans lequel un usager est soit tué soit blessé hospitalisé.

ALM : Communauté d'agglomération Angers Loire Métropole



Source : Site internet de Angers Loire Métropole

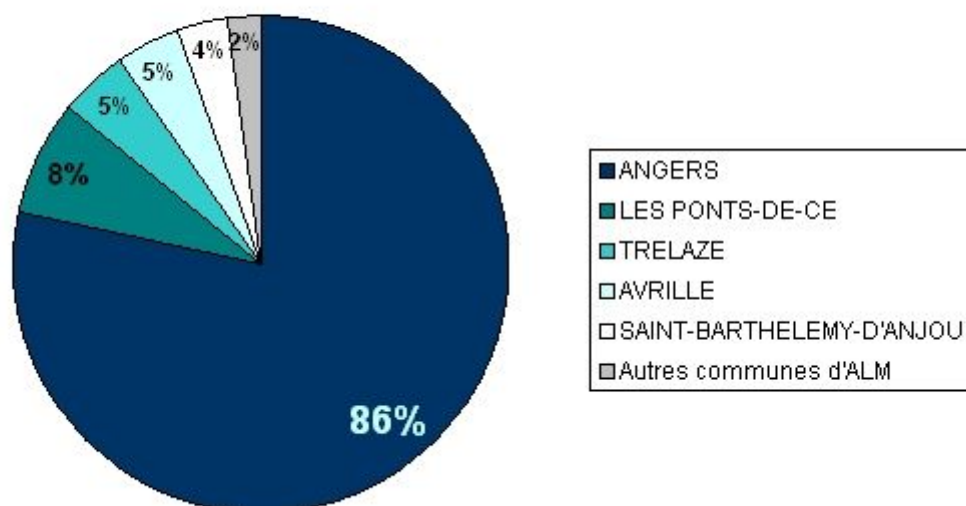
De 2007 à 2011

Accidents impliquant au moins...	Accidents	Tués	Blessés hospitalisés
1 Vélo sur ALM	458	5 (à vélo)	54 (à vélo)
1 Vélo sur le Département	592	15 (à vélo)	108 (à vélo)
1 usager sur le département	4685	246	1889

Evolution des accidents recensés sur le territoire d'ALM



Répartition par commune des accidents impliquant un vélo sur ALM entre 2007 et 2011



Accidentologie des cyclistes

sur le territoire d'ALM, entre 2007 et 2011

1- Des accidents très urbains :

En 5 ans 452 accidents impliquant un vélo se sont produits sur le territoire de l'agglomération angevine, soit 17% des accidents corporels de la période sur ALM.

Ces accidents ont fait, en 5 ans sur le territoire d'ALM :

- 5 tués (tous cyclistes), soit 10% des tués
- 58 blessés hospitalisés (dont 54 cyclistes), soit 12% des BH
- 401 blessés non hospitalisés (dont 390 cyclistes), soit 15% des BNH

76% des accidents impliquant un cycliste en Maine et Loire se produisent sur le territoire d'ALM. Ils représentent 33% des tués et 50% des blessés à vélo hospitalisés du département.

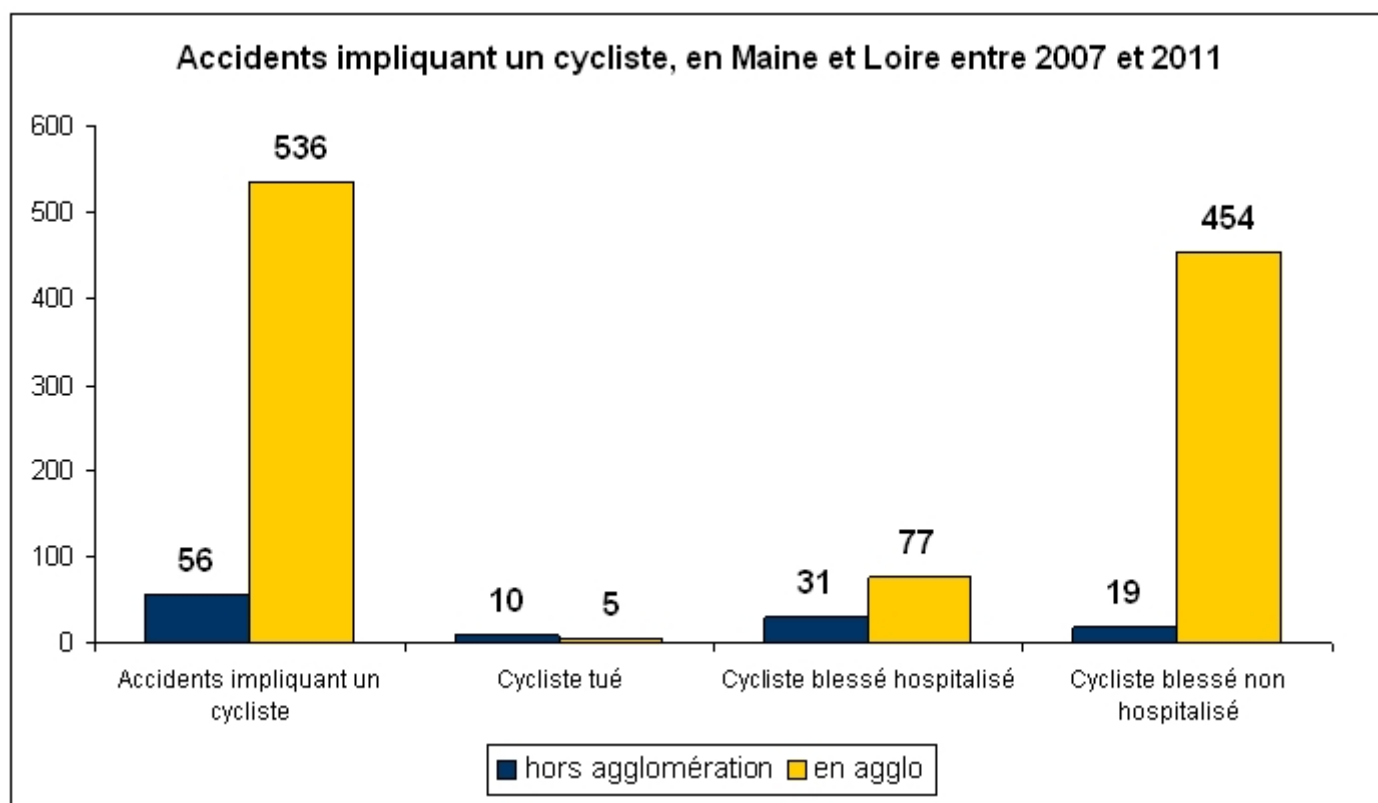
Dans l'agglomération angevine, 86% des accidents de vélo se produisent à Angers.

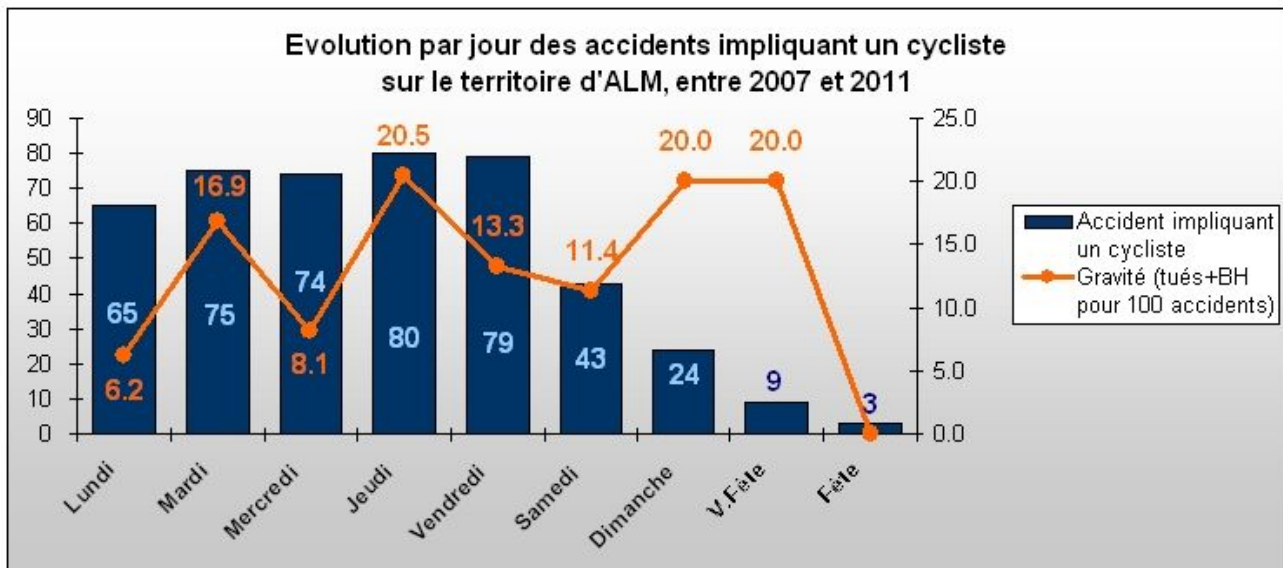
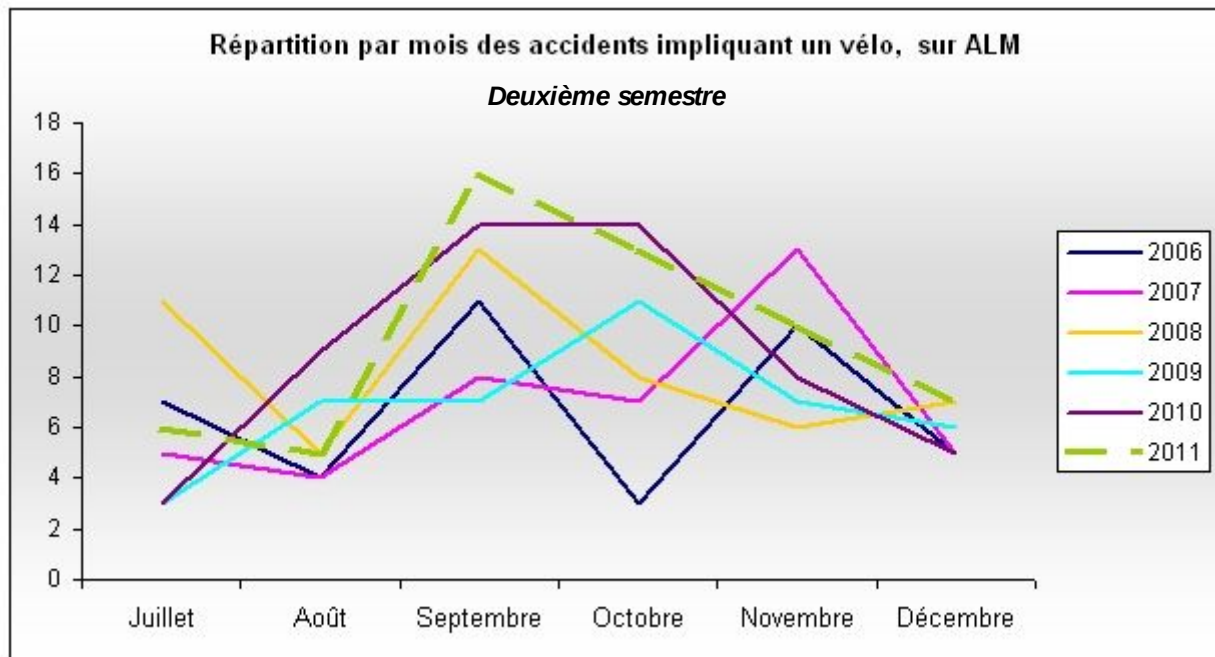
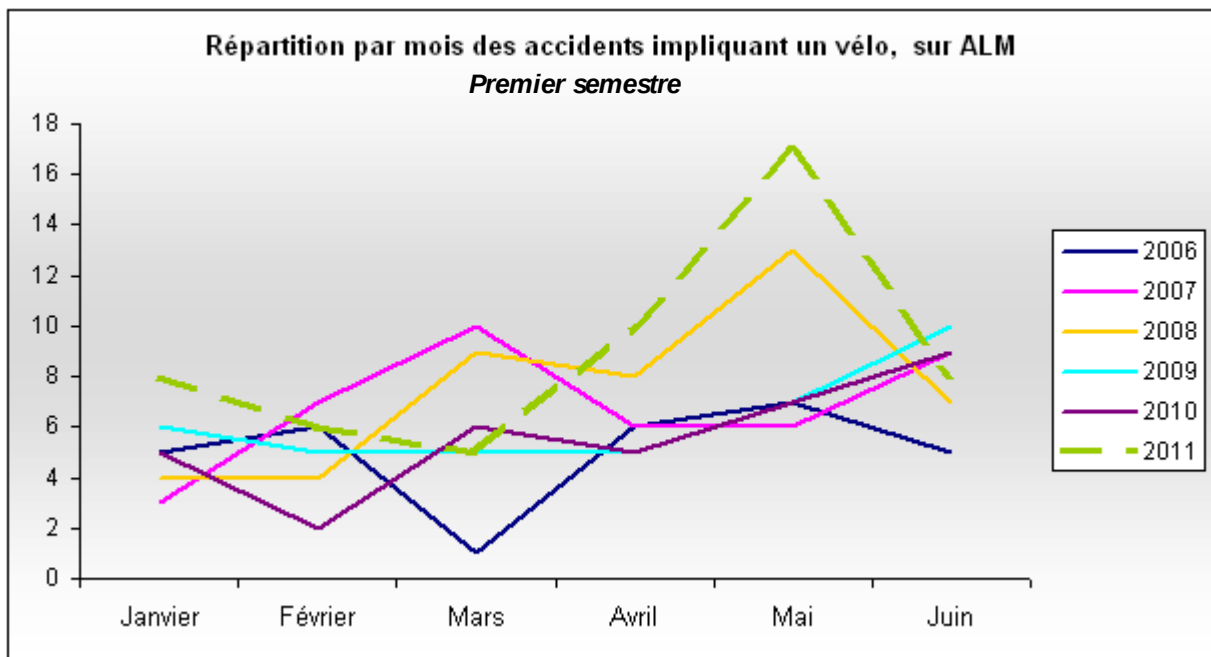
Mais une gravité moindre en ville :

Sur 5 ans, 5 cyclistes tués sur 15 en Maine et Loire le sont en ville, tous sur ALM.

Cependant ces accidents mortels ne représentent que 8,5% des accidents graves de vélo en agglomération.

Hors agglomération cette proportion est de 15,6%.





2- Temporalité et conditions :

Météorologie :

Comme pour l'ensemble des accidents de vélo du département, 9 accidents sur 10 impliquant un cycliste sur ALM se produisent alors que les conditions atmosphériques et l'état de la chaussée sont normaux, quelle que soit la gravité de ces accidents.

Par mois :

Les accidents corporels impliquant un cycliste se produisent plutôt au printemps (avril à juin) et à l'automne (septembre à novembre).

Ces deux dernières années ont connu plus d'accidents en septembre et octobre que les années précédentes.

Par jour :

Il n'y a pas de singularité hebdomadaire des accidents de vélo sur ALM, ils se produisent essentiellement du lundi au vendredi.

Comme pour l'ensemble des accidents du département les accidents de vélo les plus graves se produisent les dimanches et veille de fête.

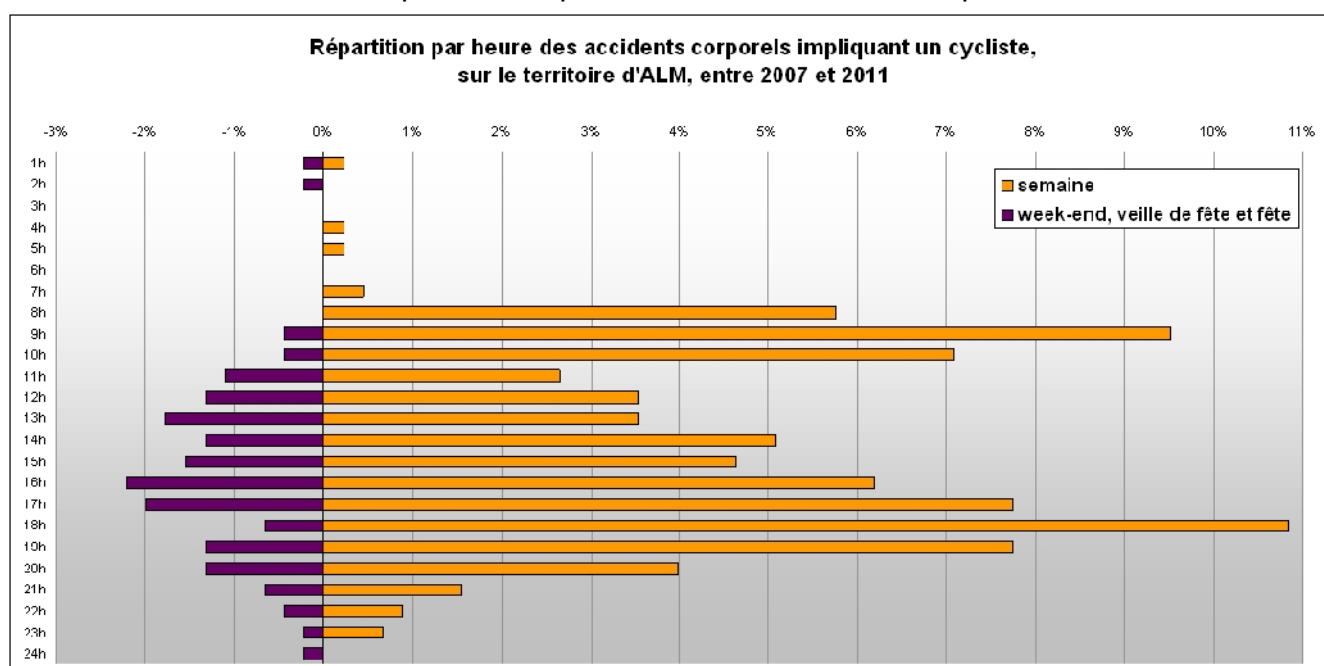
Par heure :

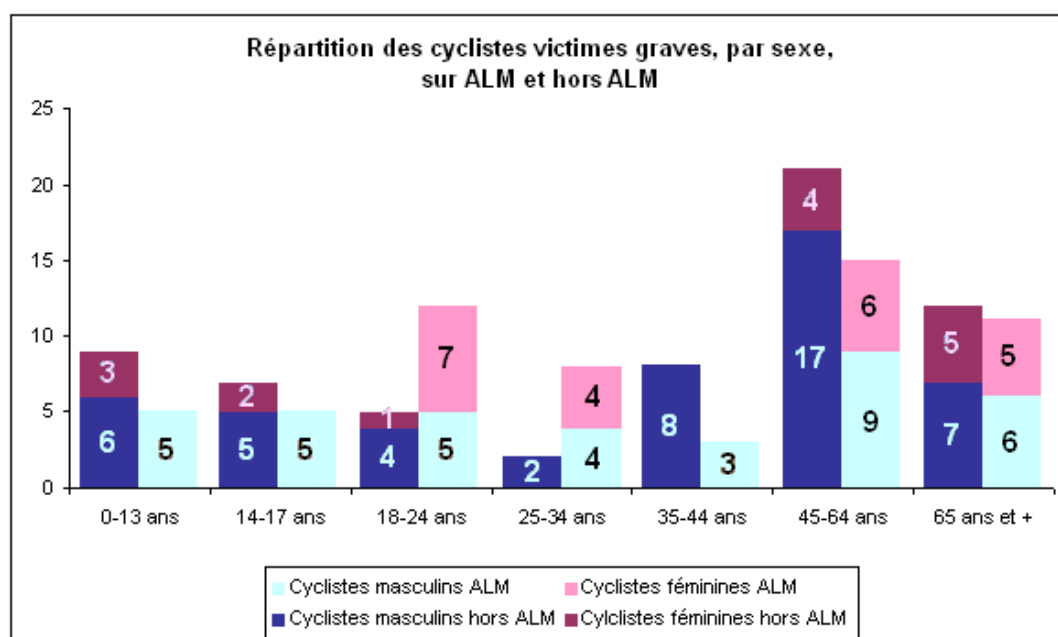
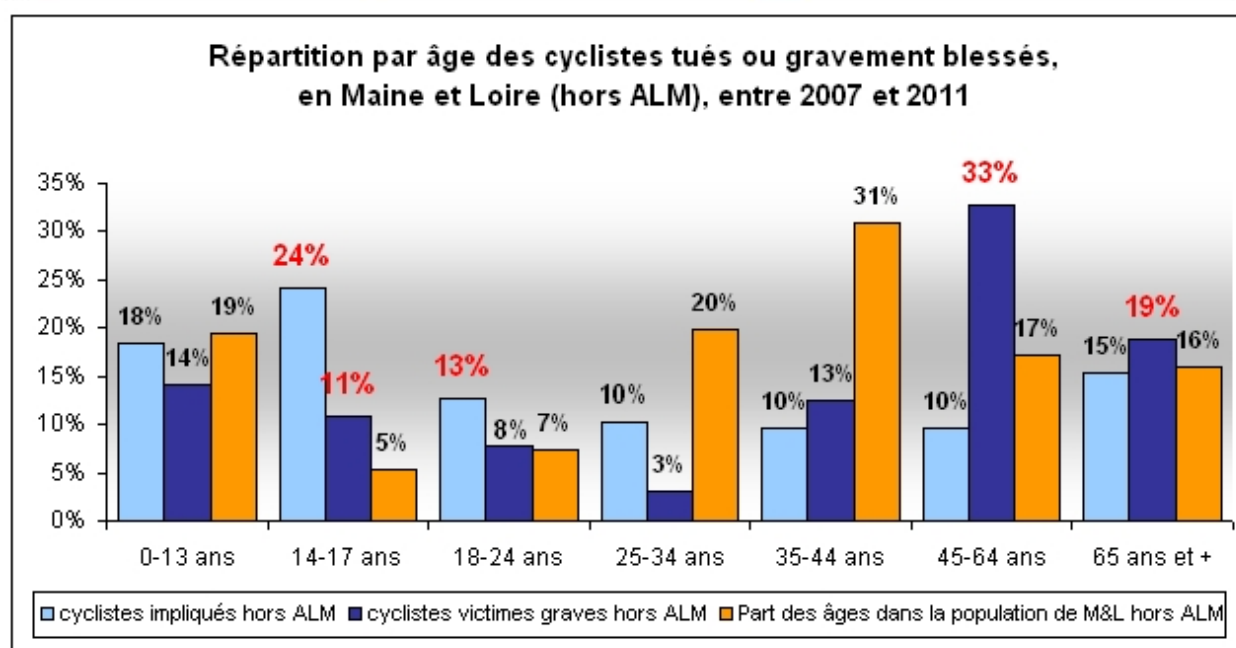
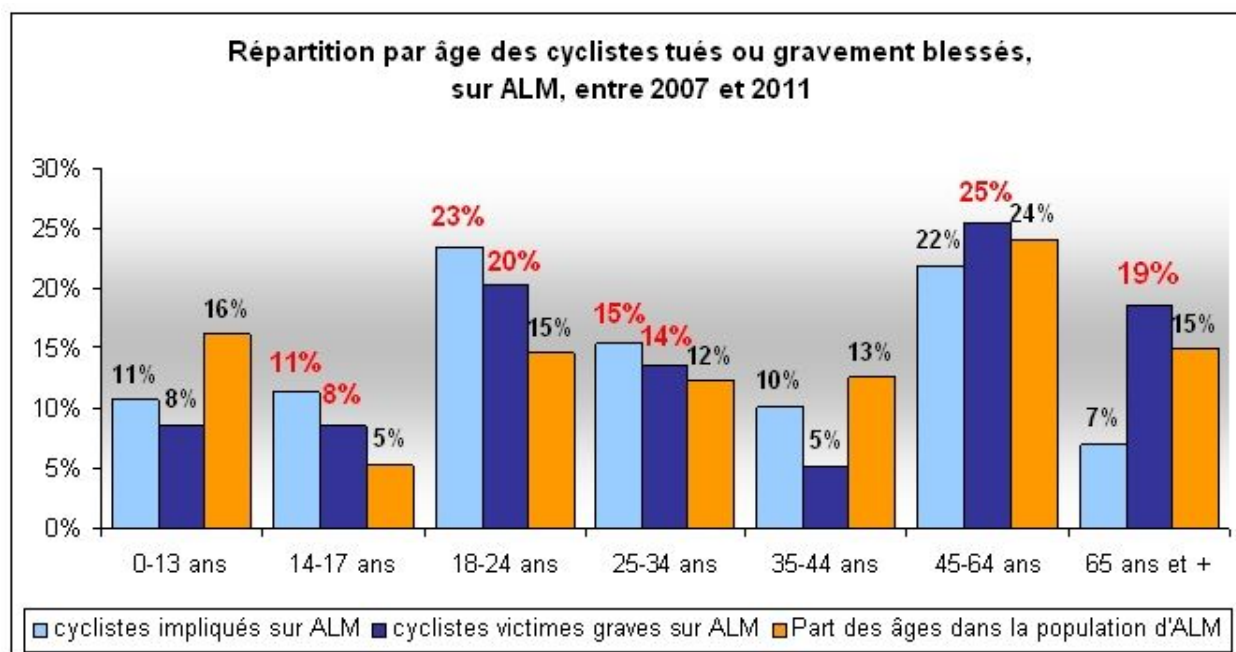
Sur ALM, les accidents de vélo ont lieu essentiellement aux heures de pointe entre 7h et 10h du matin et entre 16h et 19h le soir, en semaine, comme la majorité des accidents du département tous usagers confondus.

Après étude spécifique, nous avons pu vérifier que les heures de lever et de tombée de la nuit ne sont pas plus accidentogènes que le reste de la journée.

Aucune spécificité ne ressort de ces tranches horaires, même pendant les mois où le changement d'heure fait que les usagers à vélo circulent avec une luminosité ambiante plus faible.

Le week-end, ces accidents se produisent plutôt le midi et en milieu d'après-midi.





3- Les usagers impliqués:

Une petite part de la population fortement impliquée :

Les 14-17 ans et les 18-24 ans représentent respectivement 5% et 15% de la population de l'agglomération angevine et sont fortement impliqués et blessés dans les accidents de vélo (respectivement 8% et 20% des victimes graves).

Les 25-34 ans et les 65 ans et plus sont également surexposés au risque d'accident à vélo.

C'est aussi le cas dans l'ensemble des accidents de vélo du département hors ALM, mais dans une proportion moindre (respectivement 11% et 8% des victimes graves pour 5% et 7% de la population du département hors ALM).

Les hommes en première ligne :

Les cyclistes gravement blessés impliqués dans un accident sur le territoire d'ALM sont plus souvent des hommes (70%) comme dans l'ensemble des accidents de vélo du département.

Sur le reste du département, les hommes de 45 à 64 ans sont fortement représentés dans les cyclistes gravement blessés (17 victimes graves sur 49).

Âge et territoire :

Les femmes cyclistes victimes graves impliquées dans un accident corporel sur le territoire d'ALM sont majoritairement dans la tranche d'âge 18-34 ans (11 femmes victimes graves sur 20), c'est plus que pour l'ensemble des accidents sur ALM (35% des femmes victimes graves dans les accidents de la circulation ont entre 18 et 34 ans).

Tandis que les cyclistes masculins victimes graves sont majoritairement des jeunes de moins de 25 ans, 15 victimes graves sur 49.

En revanche les cyclistes victimes graves impliqués dans un accident corporel sur le Maine et Loire, **hors territoire d'ALM** sont plus jeunes ou plus âgés :

- 1 femme victime grave sur 3 a moins de 18 ans
- 2 femmes victimes graves sur 3 ont plus de 44 ans
- 1 homme victime grave sur 2 a plus de 44 ans

Cyclistes et cyclotouristes :

Les accidents graves impliquant un cycliste se produisent plutôt en ville et en semaine. On ne remarque pas de spécificité liée aux sorties plus "sportives" du samedi ou dimanche matin.

Âges et horaires :

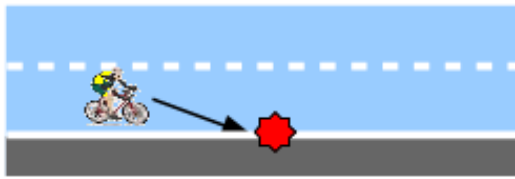
- *moins de 17 ans* : essentiellement accidentés en fin d'après-midi, en semaine,
- *18-24 ans* : plutôt accidentés en semaine aux heures de pointe et le week-end autour de midi,
- *65 ans et plus* : essentiellement accidentés en semaine autour de midi ou en fin d'après-midi.

Au vu de ces horaires les accidents impliquant un cycliste semblent donc concerner principalement les déplacements "utilitaires" : domicile-travail, domicile-école, ou liés aux loisirs.

Circonstances les plus fréquentes d'accidents impliquant un cycliste sur ALM *

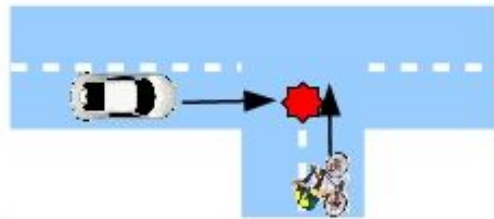
141 accidents

Chute du cycliste seul (dont 16 contre un trottoir ou du mobilier urbain)



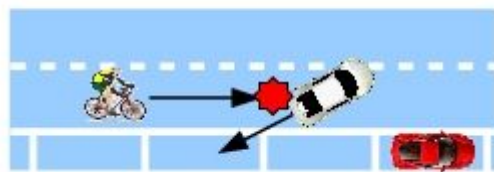
36 accidents

Refus de priorité du cycliste ou de la voiture



20 accidents

Collision avec le véhicule qui se stationne ou est stationné

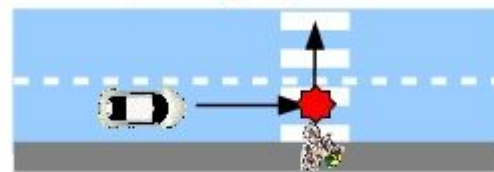


34 accidents

Collision en entrée ou sur le giratoire

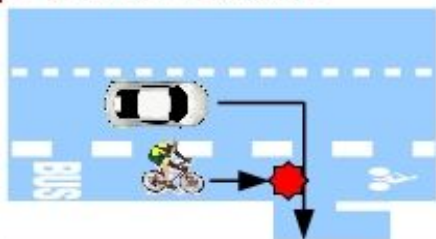


Cycliste percuté par un véhicule alors qu'il traverse sur un passage piéton



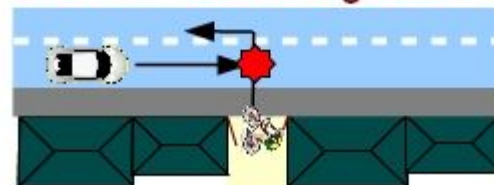
20 accidents

Collision avec le véhicule qui tourne à droite



17 accidents

Cycliste percuté par un véhicule alors qu'il sort de chez lui et tourne à gauche



*271 accidents sur 528 ont une configuration trop peu précise dans les procédures pour pouvoir être exploitée (sur la période 2006-2010, 2011 n'ayant pu être vérifié).

4- Circonstances sur 5 ans :

La définition des circonstances est issue de l'analyse du fichier accident alimenté par les forces de l'ordre qui peut être assez succinct étant donné le nombre d'accidents corporels enregistrés. Seule la lecture des PV et constats amiables nous a permis de préciser les circonstances de certains accidents (80 procédures sur 450, dont 50 avec victime grave).

Un seul véhicule impliqué :

Plus d'un accident sur 3 (146 accidents) implique un vélo seul, sans autre véhicule « roulant » impliqué.

Les causes les plus fréquentes sont les suivantes (sur 35 procédures étudiées) :

- déséquilibre dû à un poids porté au guidon (sac, vêtement,...),
- objet (vêtement, sac,...) qui se prend dans les rayons et fait chuter le cycliste,
- déséquilibre lors d'un virage ou d'une montée sur un trottoir, provoquant le heurt contre une bordure de trottoir ou du mobilier urbain,
- freinage brusque derrière un autre véhicule, dû au non respect des distances de sécurité et provoquant la chute du cycliste qui fait un soleil par dessus son vélo,
- traversée d'un piéton ou d'un animal (peu fréquentes).

Plusieurs véhicules impliqués :

Dans les autres accidents le cycliste est essentiellement en conflit avec des voitures ou véhicules utilitaires légers en circulation (9 accidents sur 10).

Le cycliste est présumé responsable de son accident contre un tiers dans 1 accident sur 3.

Lieux concernés :

a) Giratoire

En giratoire, le cycliste souffre d'un manque de perception par les autres usagers, qui ne le voient pas ou appréhendent mal sa vitesse. Le cycliste est heurté quand l'autre véhicule entre ou sort de l'anneau.

b) Carrefours en X ou T et priorité

Les torts sont partagés dans cette configuration.

Le cycliste comme en giratoire est mal perçu, l'autre véhicule s'engage alors dans le carrefour et percute le cycliste.

Ou bien le cycliste pense avoir le temps de passer, s'engage et se fait percuter par un véhicule qui circule sur la route prioritaire.

c) Tourne à droite

Le cycliste circulant sur une bande cyclable, une voie de bus ou une rue classique, se fait couper la route par un véhicule tournant à droite dans une rue ou pour accéder à une entrée de maison ou un garage.

d) Sortie de maison, passages piétons

Les cyclistes (enfants ou jeunes adultes pour la plupart) sortent de leur maison sans regarder et se font percuter par un véhicule circulant sur la voie principale.

Les cyclistes (enfants ou adolescents pour la plupart) traversent une rue sur un passage piéton, sans regarder si un véhicule circule sur la voie traversée.

Comportement à risque :

L'alcool est très peu présent dans les accidents de vélo sur ALM, seulement 2% des accidents concernés, contre 6% pour l'ensemble des accidents d'ALM, sur 5 ans.



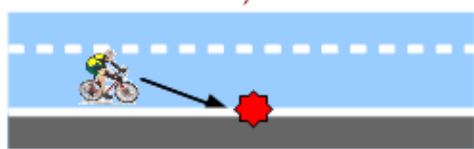
Entre 2006 et 2010, sur les routes
414 accidents ont impliqué

5 ont été tués - 44 ont été blessés

Principales circonstances d'accidents

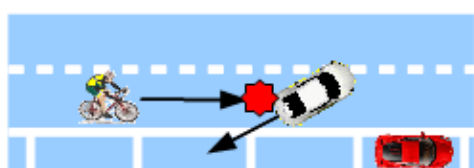
141 accidents

Chute du cycliste seul (dont 16 contre un trottoir ou du mobilier urbain)

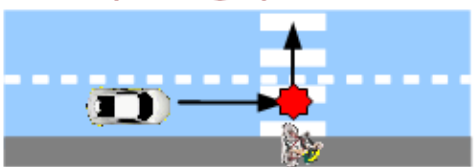


20 accidents

Collision avec le véhicule qui se stationne ou est stationné

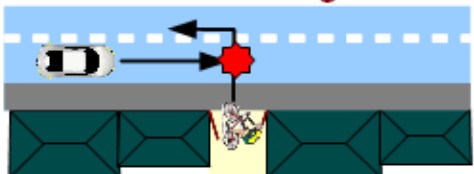


Cycliste percuté par un véhicule alors qu'il traverse sur un passage piéton

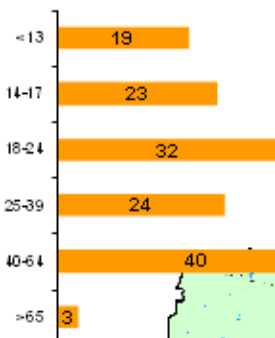


17 accidents

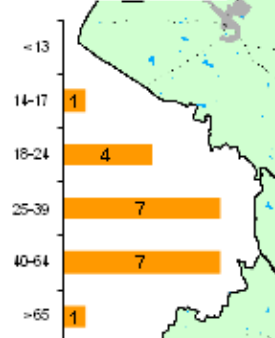
Cycliste percuté par un véhicule alors qu'il sort de chez lui et tourne à gauche



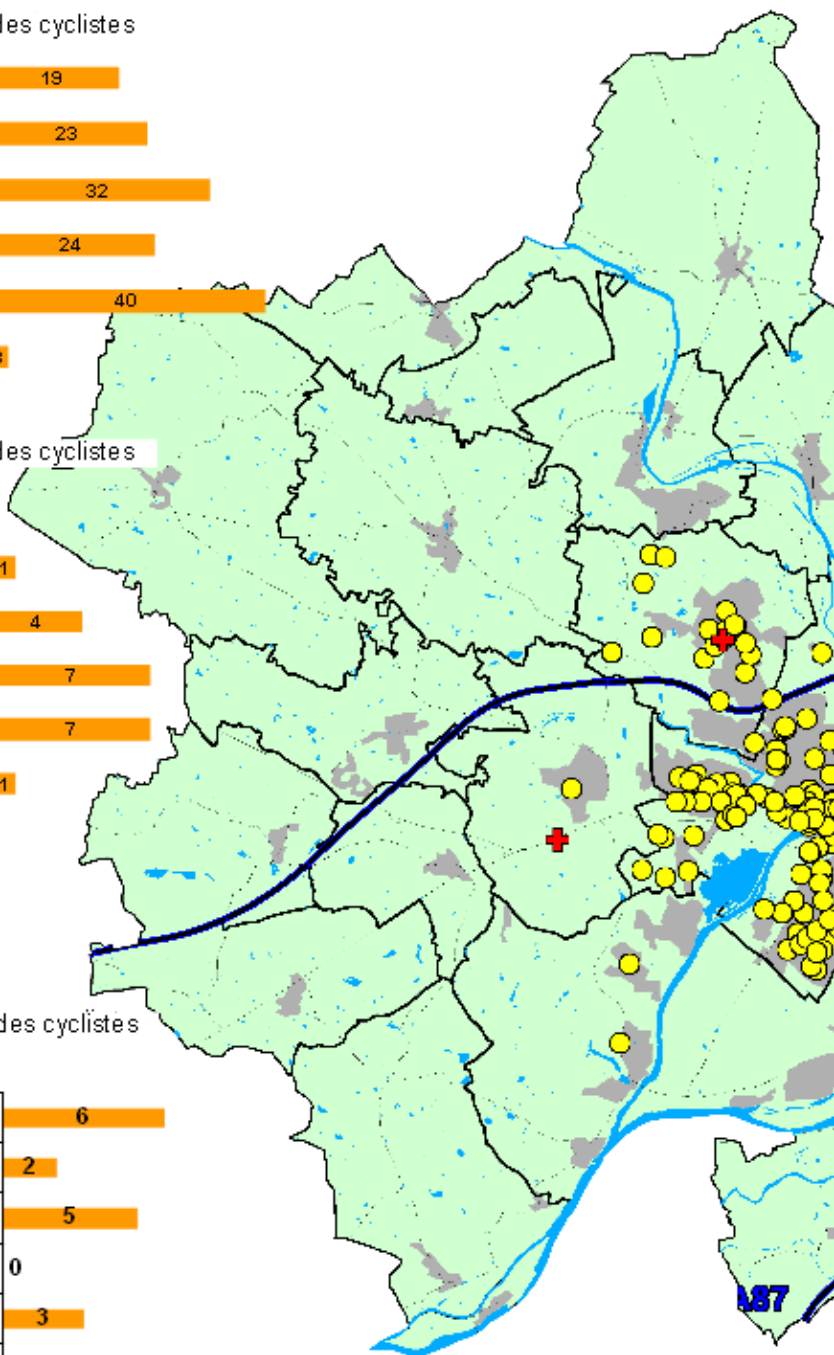
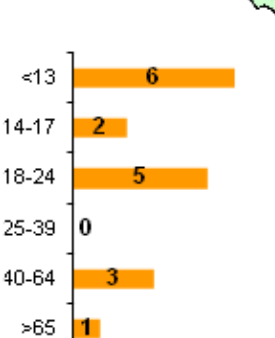
Age des cyclistes



Age des cyclistes



Age des cyclistes

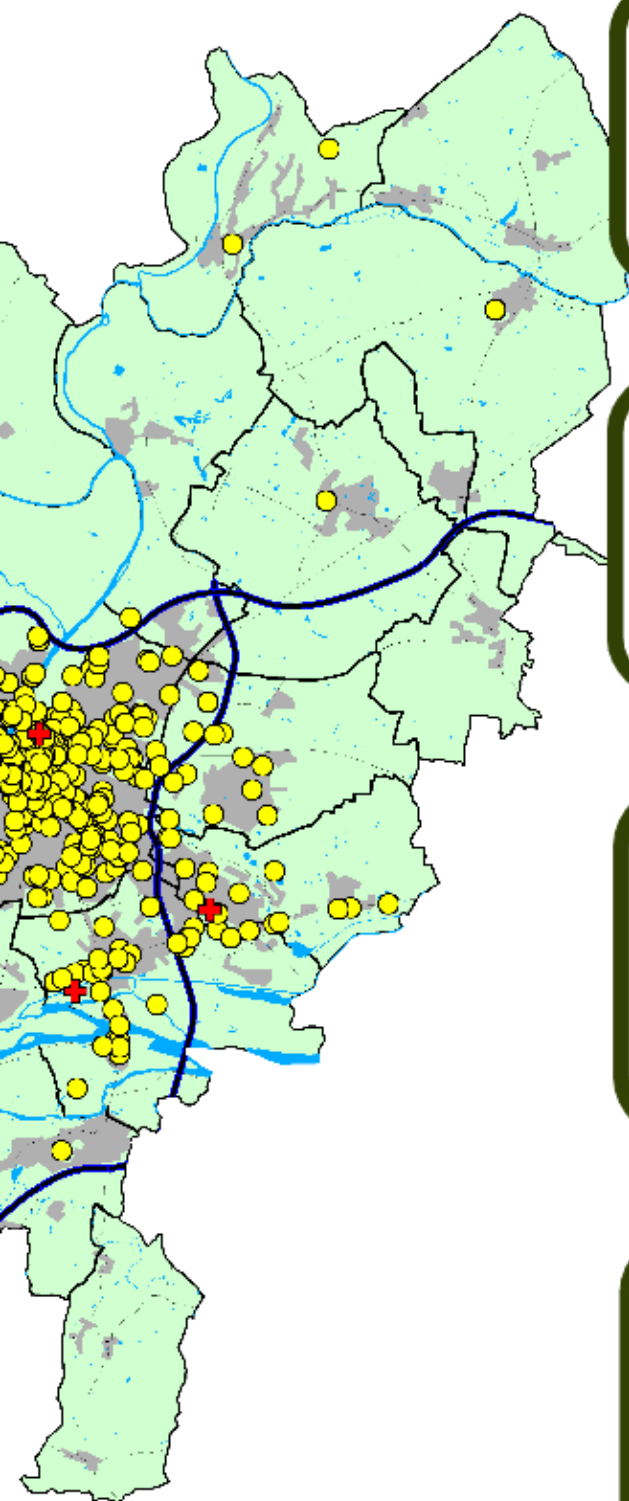


tes d'Angers-Loire-Métropole,
impliqué un cycliste.

été gravement blessés

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

nts corporels impliquant un cycliste

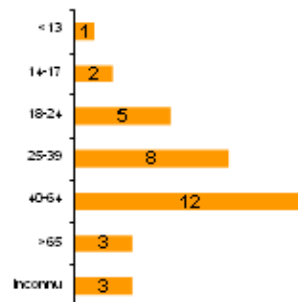


34 accidents

Collision
en entrée
ou
sur le
giratoire

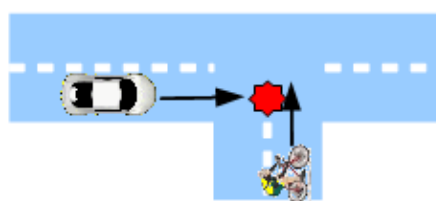


Age des cyclistes

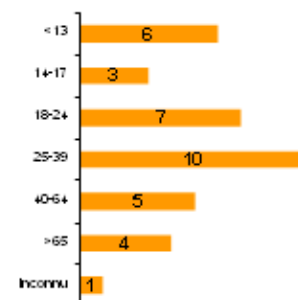


36 accidents

Refus de priorité du cycliste
ou de la voiture

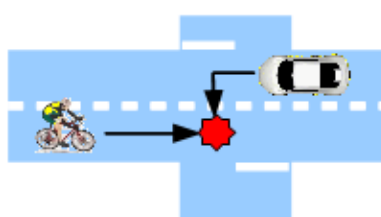


Age des cyclistes

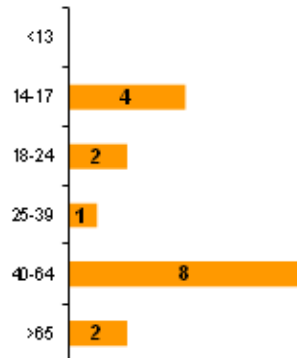


17 accidents

Collision avec le véhicule qui
tourne à gauche

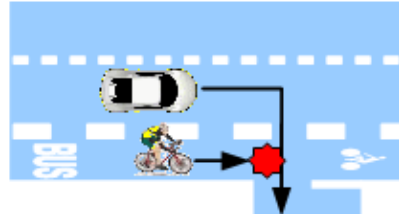


Age des cyclistes

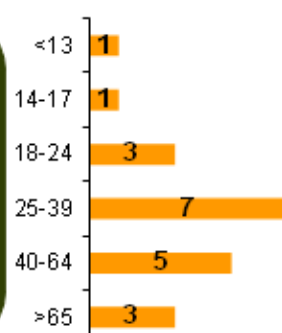


20 accidents

Collision avec le véhicule
qui tourne à droite



Age des cyclistes



OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

RÉALISATIONS

Bilans mensuels d'accidentologie
Bilans annuels d'accidentologie
Études thématiques (moto, vélos, jeunes,...)
Lettre Sécurité Routière en Entreprise semestrielle

<http://www.maine-et-loire.equipement-agriculture.gouv.fr/observatoire-departemental-de-r90.html>

POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU RISQUE ROUTIER EN MAINE ET LOIRE



Direction Départementale des Territoires de Maine et Loire

Service Sécurité Routière et Gestion de Crise

Unité Transports, Ingénierie de Crise et Sécurité Routière

Observatoire Départemental de Sécurité Routière

Cité administrative – Bâtiment C

15 bis, rue Dupetit Thouars

49047 ANGERS Cédex 01

Tel. 02 41 79 67 33 ou 39

Fax. 02 41 79 67 28

Courriel : ddt-srgc-ticsr-odsr@maine-et-loire.gouv.fr

www.maine-et-loire.equipement-agriculture.gouv.fr